# La Banque mondiale a-t-elle une position arrêtée sur les arbres GM ?

Je suis peut-être naïf, mais je croyais vraiment que la Banque mondiale aurait une position au sujet des arbres GM. Le premier essai sur le terrain d'arbres GM eut lieu en 1988. Je pense que seize années auraient dû suffire pour que les experts en politique de la Banque présentent quelque chose. D'après la Banque, lorsque sa politique forestière flambant neuve est apparue il y a deux ans, elle découlait d'un « processus de consultation des parties prenantes », « avec le soutien de nombreuses études analytiques, techniques et économiques, certaines d'entre elles commanditées par la Banque mondiale et d'autres effectuées par des institutions indépendantes et des ONG, sur une large gamme de sujets ». Cette nouvelle politique avait sans doute quelque chose à dire sur les arbres GM, n'est-ce pas ?

Eh bien, non. La Politique forestière de la Banque mondiale ne mentionne pas les arbres GM, et sa Stratégie forestière non plus. Cette dernière est pourtant un rapport de 99 pages (plus les annexes) qui, d'après la Banque, « fournit des orientations nuancées sur les diverses actions qu'il faudrait prendre en considération dans des circonstances diverses ».

La Politique forestière de la Banque établit que cette institution ne financera que des plantations qui soient « environnementalement appropriées, socialement bénéfiques et économiquement viables ». Dans un monde où les choses seraient ce qu'elles doivent être, cela devrait exclure les plantations d'arbres GM, puisqu'elles ne sont ni « environnementalement appropriées » ni « socialement bénéfiques ». Mais certains experts de la Banque mondiale ont une idée bizarre de ce qui est « approprié » et « bénéfique » pour des communautés rurales qui vivent à des milliers de kilomètres de distance de Washington DC.

Par l'intermédiaire de son Unité des Finances du Carbone, la Banque mondiale est avide de financer des projets de puits de carbone, y compris les plantations d'arbres. Depuis décembre 2003, le Protocole de Kyoto permet d'inclure dans son mécanisme de développement propre les plantations d'arbres GM comme puits de carbone. Aucune plantation de ce genre n'a encore été établie, mais les chercheurs du Laboratoire national d'Oak Ridge, par exemple, travaillent à produire des arbres GM destinés à stocker du carbone.

Curieux de savoir si cela voulait dire que la Banque mondiale pourrait financer à l'avenir des puits de carbone d'arbres GM, le 21 juillet 2004 j'ai écrit à Jason Steele, de l'Unité des Finances du Carbone de la Banque, pour lui poser deux ou trois questions à ce sujet. Une semaine plus tard il m'a dit qu'il « essayait encore » de trouver les réponses.

Un ou deux mois plus tard, n'ayant toujours pas de nouvelles, j'ai pensé qu'il conviendrait de lui rafraîchir la mémoire et je lui ai écrit à nouveau, lui disant que travaillais à un article, que la date limite était la mi-novembre et que j'aimerais recevoir une réponse officielle. Cette fois il m'a répondu tout de suite, mais seulement pour me mettre en contact avec la Responsable en Chef des Communications de l'Unité, Anita Gordon.

J'ai donc posé à Anita Gordon les mêmes questions que j'avais posées à Jason Steele deux mois

plus tôt. Elle aussi m’a répondu immédiatement, mais seulement pour me passer le Spécialiste des Relations avec les Parties prenantes de l’Unité, Charles Cormier.

J’ai rencontré Charles Cormier en juin 2004 à Cologne, lors de la Carbon Expo organisée par la Banque mondiale. Je lui ai demandé une interview au sujet de Plantar, un projet de plantation industrielle d’arbres au Brésil, financé par le Fonds prototype du Carbone (FPC) de la Banque mondiale. Du point de vue du volume des émissions de carbone que le projet est censé éviter, Plantar est de loin le plus grand projet du FPC. Mais Cormier a rejeté ma demande d’interview : « Je ne sais rien au sujet de Plantar », m’a-t-il dit.

Le contrat du FPC avec Plantar exige que ses plantations soient certifiées par le FSC en tant que bien gérées. Si le FSC retire sa certification pour quelque raison que ce soit, le FPC cessera ses paiements. Les normes FSC stipulent que « l’utilisation d’organismes génétiquement modifiés est interdite ». Donc, du moins dans le cas de Plantar, la Banque mondiale ne financera pas les plantations d’arbres GM.

« Charles Cormier vous contactera au sujet de votre demande », m’a promis Anita Gordon, en septembre dernier. Je n’ai pas encore eu de ses nouvelles, mais cela ne devrait pas m’étonner outre mesure.

J’ai regardé la page « Who’s Who » du site web de la Banque mondiale « Forests and Forestry », et j’ai écrit aux dix-huit membres du staff qui y figuraient pour leur demander des informations sur la politique de la Banque sur les arbres GM. J’ai même cliqué sur un petit bouton et envoyé un courrier électronique au « Service de Consultation ». D’après le site de la Banque, ces gens-là sont des « experts et des spécialistes ». Ils devraient, en théorie du moins, savoir quelle est la position de la Banque au sujet de thèmes forestiers aussi importants que les arbres GM. Or, à part quatre réponses automatiques « absent du bureau », je n’ai pas eu de nouvelles.

Pour mémoire, voici les quatre questions auxquelles j’aimerais que quelqu’un de la Banque mondiale réponde :

1- La Banque mondiale a-t-elle des directives sur le financement de projets qui incluent des arbres GM ?

2- Dans une feuille de questions et réponses sur sa nouvelle politique forestière, la Banque mondiale déclare que « la stratégie n’engage pas la Banque à participer à des activités de ce genre [c’est-à-dire la foresterie du carbone et le marché du carbone] à moins qu’elles soient explicitement autorisées dans le cadre du Mécanisme de Développement propre ou les mécanismes de mise en oeuvre conjointe du Protocole de Kyoto... ». Puisque les arbres GM sont inclus dans le Protocole de Kyoto, cela veut-il dire que la Banque peut financer des plantations d’arbres GM en tant que puits de carbone ?

3- Le Fonds Prototype du Carbone (ou les autres mécanismes de financement du carbone de la Banque mondiale) a-t-il des directives sur le financement de projets qui incluent des arbres GM ? Si oui, quelles sont-elles ?

4- S’il existe des documents de la Banque mondiale précisant quelle est la position de la Banque mondiale à l’égard des arbres GM, pourriez-vous s’il vous plaît m’en adresser copie ?

Je suis sûr de n’être pas le seul à vouloir connaître les réponses à ces questions. Donc, si

quelqu’un de la Banque mondiale est en train de lire ceci, je serais ravi qu’il me contacte.

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de